

## Le gouvernement britannique renonce à son projet de contrôle des sites pornographiques

Article rédigé par *Stopauporno.fr*, le 18 octobre 2019

Source [Stopauporno.fr] Depuis 2017, le gouvernement britannique tentait de mettre en place une mesure restrictive d'accès aux sites pornographiques en demandant par exemple d'entrer un numéro de carte d'identité nationale. La mesure avait pour but d'interdire l'accès aux sites pornographiques pour les mineurs. Après des mois de va-et-vient, le mercredi 16 octobre, le gouvernement a annoncé qu'il renonçait à cette mesure, cédant face à la pression orchestrée par une industrie porno très hostile. C'est un revers pour la protection et le développement harmonieux de la jeunesse.

Le gouvernement souhaitait imposer à ces sites de vérifier l'âge de leurs utilisateurs, pour empêcher aux mineurs d'y accéder. Très critiqué sur ce projet, il a finalement renoncé.

Le projet a définitivement viré au fiasco. Fin 2017, le parlement britannique adoptait une loi imposant aux sites pornographiques de vérifier l'âge des internautes souhaitant s'y connecter. Après deux ans à tenter de mettre en place ce système, émaillés de polémiques, le gouvernement a finalement renoncé.

Après avoir repoussé plusieurs fois la mise en œuvre de ce projet, il annoncé mercredi 16 octobre qu'elle ne se fera pas – elle était alors prévue pour la fin de l'année. Nicky Morgan, secrétaire d'Etat au numérique, a annoncé que la question du filtrage serait réétudiée dans le cadre d'un autre projet de loi, lié aux dangers du numérique.

### **Inquiétudes pour la vie privée**

Le gouvernement britannique a commencé à évoquer l'idée d'imposer ce filtrage aux sites pornographiques, sous peine de blocage, dès 2015. Celle-ci avait immédiatement soulevé des interrogations et des inquiétudes. Comment, concrètement, s'assurer de l'âge d'un internaute ? Faut-il vérifier son identité ? De quelle manière ? Et dans ce cas, comment protéger les données, ultrasensibles, des amateurs de sites pornographiques ? Qui plus est, plusieurs spécialistes ont estimé que ce système ne suffirait pas à empêcher l'accès des mineurs à la pornographie.

Lire la suite de cet article sur [lemonde.fr](http://lemonde.fr)